



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL LUCIE PROGRESS

Témoin de l'engagement de PARTENA en faveur du développement durable

Le présent certificat est décerné ce jour à PARTENA à l'issue de l'analyse documentaire de ses engagements RSO relatifs aux 25 principes d'action du référentiel LUCIE 26000.

L'organisation a obtenu, selon la méthodologie du référentiel, un score supérieur à 300 points pour être labellisée LUCIE Progress.

Le présent certificat est délivré pour une durée de 2 ans.

Fait à Paris, le 23/04/2025

Le Président de l'Agence LUCIE
M. Alan FUSTEC